



REUNION COMITE DIRECTEUR DU 29-11-2009

Sur convocation du Président, le Comité de la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Thionville a tenu une réunion au Gymnase Léo Lagrange à Thionville à laquelle étaient également conviés tous les membres du club ou leurs représentants.

ORDRE DU JOUR:

- *Fixer une date limite d'inscription et d'initiation pour les nouveaux archers (début septembre au 15 octobre)*
- *Achat d'arc supplémentaires et branches*
- *Conditions de cession d'un arc du club à un membre après l'avoir loué*
- *Revoir les modalités des entraînements adultes et jeunes*
- *Gestion complète du matériel*
- *Mission à déterminer pour la section compétition*
- *Arrêter une date pour la réfection du mur de tir grande salle*
- *Règlement intérieur et règlement de sécurité*
- *Labellisation*
- *Contact avec la Mairie de Thionville (Jeunesse et Sports)*
- *Validation de l'admission de nouveaux archers par les membres du Comité*
- *Définition des tâches de chaque membre du Comité*
- *Informations diverses et réponses aux questions*

Membres du Comité :

COELHO Valentin	Présent
DI LEO Joseph	Présent
GRONOSTAJ Olivier	Présent
KUZMA Romain	Présent
MUCK Michel	Présent
REUTENAUER Charles	Présent
REUTENAUER Geneviève	Présent
MAUL René	Présent en tant que Membre d'Honneur du club

Tous les archers de la Compagnie étaient invités à cette réunion, y ont participé:

CARDELLINI Sylvain
ETIENNE Sébastien
FIGARD Sandrine
KEIB Laurent
LE VAOU Thomas
RAFFENNE Sandrine
CARDELLINI Isabelle est excusée

FROELIGER Pascal ayant annoncé sa démission du Comité le 22 novembre, ne participe pas à la réunion.

Le Président ouvre la séance à 10 heures en remerciant les participants et aborde l'ordre du jour.

-1) Date limite des inscriptions et organisation des entraînements :

Une journée d'initiation-découverte du tir à l'arc sera organisée le dernier dimanche d'août 2010 ; l'accueil des nouveaux archers se fera à partir du 1^{er} dimanche de septembre et sera clos le 1^{er} dimanche d'octobre. A partir de cette date, des cours structurés seront assurés jusqu'à fin mars.

Une 2^{ème} journée découverte sera organisée vers la fin mars avec des cours jusqu'à fin juin 2010 pour cette 2^{ème} session.

Entre fin octobre 2009 et mars 2010, les éventuels débutants seront accueillis à raison d'une séance par mois pour les faire patienter jusqu'à la 2^{ème} session.

Ces décisions sont prises pour éviter de perturber le bon déroulement des cours et des entraînements des débutants jeunes ou adultes.

Les archers confirmés seront admis à n'importe quel moment.

Les cours sont assurés actuellement les :

- vendredi de 18 à 20 h pour le 1^{er} groupe (jeunes) par Olivier
- vendredi de 18 à 20 h pour le 2^{ème} groupe (adultes et jeunes) par Joseph
- vendredi de 20 à 22 h pour le 3^{ème} groupe (adultes) par Michel ou René dans la petite salle
- dimanche de 10 à 12 h pour le 3^{ème} groupe (adultes) par Michel ou René dans la petite salle

Il est important que les entraîneurs préviennent leur groupe en cas d'absence.

Les entraînements libres se dérouleront le mardi (dans les 2 salles), vendredi (dans la grande salle) de 20 à 22 h ; et les dimanches (dans la grande salle) et fériés (dans les 2 salles) de 10 à 12 h.

-2) Achat d'arcs supplémentaires et de branches :

L'inventaire en cours est à compléter, le type d'arcs et de branches sera défini et matériel commandé devra être rentré avant fin mars 2010.

-3) Conditions de cession des arcs du club aux archers :

Les archers débutants pourront louer leur arc pendant 2 ans (prix à définir à chaque début de saison par le Comité directeur) et pourront l'acquérir ensuite à la valeur comptable restante s'ils le souhaitent ; cette procédure devant permettre au club de renouveler constamment son matériel et proposer aux débutants du matériel récent.

-4) Modalités d'entraînement des jeunes et des adultes :

Ce point a été inclus dans le point 1.

-5) Gestion complète du matériel :

Seul Romain, responsable du matériel, ou en son absence, une personne du Comité pourra sortir du matériel, celui-ci devra impérativement être noté dans un classeur par la personne qui l'a délivré et enregistré informatiquement par le responsable du matériel.

-6) Mission pour la section compétition :

Il est souhaité que Joseph, responsable de cette section, définisse quels archers sont aptes à aller en compétition, les entraîner, les motiver et les accompagner (jeunes et débutants).

-7) Réfection du mur de tir de la grande salle :

Les bandes de Stawtec sont disponibles chez le fournisseur, Olivier et Charles se chargent de les rapatrier. Date retenue pour la réfection : samedi 12 décembre 2009 à 14 heures ; se sont proposés pour l'intervention : Michel, Olivier, Joseph, Charles, Valentin, Sylvain

Benne à déchets à mettre en place par la Mairie : Charles se charge de la demander.

Afin de réduire l'usure de nos murs de tir, il est impératif de ne pas remettre systématiquement les blasons neufs à la place des usagers. Les « Compound » ne devront utiliser que des trispots et tirer dans les 3 cibles de ceux-ci. Pour tous, ne pas tirer des volées de plus de 6 flèches.

-8 à 10)

Ces points n'ont pas été traités par manque de temps et seront mis à l'ordre du jour pour la prochaine réunion. Olivier et Charles continueront à avancer sur les points 8 et 9, Michel prendra contact avec le Service des Sports de la Mairie pour une entrevue avec ce service et Monsieur l'Adjoint au Maire concerné.

-11) Validation de l'admission de nouveaux archers :

L'admission de nouveaux archers devra être validée par 3 membres du Comité directeur.

-12) Définition des tâches des membres du Comité :

Président:

- Gestion et animation du club
- Définition projets et objectifs
- Contrôle de l'exécution des tâches confiées
- Participation aux diverses réunions (ligue, CD57, Mairie, etc)
- Responsable « Sécurité » du club

Vice-président:

- Animation et gestion de l'école de tir; motiver les jeunes pour participer aux compétitions
- Définir et programmer les animations "tir" à lancer (journée portes-ouvertes, journée initiation familles, etc...)
- Relation avec la presse
- Animer le site internet

Secrétaire:

- Gestion administrative (courrier, invitations et convocations réunions, compte-rendus ...)
- Demande et gestion des licences
- Inscription compétitions et formations

Trésorier:

- Gestion financière (tenue des comptes, demandes de subventions (avec président)
- Inscription des adhérents
- Gestion des animations internes (Repas St Sebastien, Tir oiseau, Soirée beaujolais et galettes, Barbecue, etc...)

Responsable Compétition:

- Créer et motiver une équipe compétition, organiser des entraînements spécifiques
- Etablir le calendrier des participations aux compétitions et transmettre la liste des compétiteurs au secrétaire pour inscription

Responsable Matériel:

- Gestion et entretien du matériel
- Définition des besoins
- Prévoir des séances de formation au matériel

Responsable Jeunes archers:

- Assister l'entraîneur "Jeunes"
- Suivi des jeunes en compétition avec l'entraîneur

-13) Information diverses :

A l'initiative du Président, nous avons accueilli le responsable d'un groupe de handicapés ainsi que 2 personnes, en vue de proposer à une dizaine de personnes de découvrir notre activité et d'intégrer éventuellement ces personnes dans notre effectif ultérieurement. Une séance d'initiation par mois est prévue en dehors de nos entraînements, la 1^{ère} de ces séances est programmée pour le jeudi 07 janvier 2010 de 20 à 22 heures.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 11h45.

Prochaine réunion : pas de date arrêtée

Le 05 Décembre 2009

Le Secrétaire

Charles